

Zoom naturaliste :

Le Murin à oreilles échanquées

Appelée également Verspertilion à oreilles échanquées, cette chauve-souris de taille moyenne (environ 4 à 5 cm de long) doit son nom à l'échancre présente sur le bord de ses oreilles.

Elle incarne le meilleur ami des arachnophobes puisque ses mets favoris sont les araignées qu'elle chasse aussi bien dans les forêts, les prairies entourées de haies ou le long de cours d'eau que dans des milieux plus urbains tels que les jardins ou les parcs. Son guano, comme celui des autres chauves-souris est un excellent engrais, attention toutefois à ne pas en mettre trop.

En hiver, les individus hibernent sous terre dans des grottes, des carrières voire de grandes caves. A partir du printemps, les mâles optent pour une vie solitaire alors que les femelles se regroupent en colonies pour mettre bas et élever leur unique petit de l'année. Elles affectionnent particulièrement les combles.

Le Murin à oreilles échanquées est une espèce d'intérêt communautaire et protégée. A ce titre, il est interdit de le tuer mais également de le capturer ou de le détenir ainsi que de détruire ses lieux de vie.



Murin à oreilles échanquées en hibernation

Ça s'est passé près de chez vous

Un projet MAEC (mesures agro-environnementales et climatiques) a été mis en place sur le site Natura 2000 de la « Vallée du Branlin » et le captage de la source des Gondards par le Pays de Puisaye-Forterre Val d'Yonne et le SIAEP de Toucy.

Ce projet a permis de mobiliser des financements à destination des exploitants agricoles volontaires souhaitant s'engager à mettre en place ou maintenir des pratiques alliant production et respect de l'environnement.



Prairie de fauche

Plus d'infos sur :

<http://puisaye.n2000.fr>



Contact



Pays de Puisaye-Forterre Val d'Yonne
Cécile LEMOINE - Chargée de mission Natura 2000
rue Raymond Ledroit
89170 SAINT-FARDEAU
03-86-74-19-19
naturapuisaye@yahoo.fr

Directeur de publication : Béatrice MINOIS
Conception et réalisation : Cécile LEMOINE
Crédits photographiques :
C. FOUTEL, C. LAURENT et C. LEMOINE (Pays de Puisaye-Forterre Val d'Yonne), L. JOUVE (SHNA)
Juin 2016

Avec le soutien financier de :



N° 3
Juin 2016



Lettre d'information des sites Natura 2000 portés par le Pays de PFVY

Édito

Au fil des années, le dispositif Natura 2000 a développé son assise territoriale lui permettant de mettre en place des actions et des partenariats toujours au plus près des acteurs concernés.

Un projet MAEC (mesures agro-environnementales et climatiques) a ainsi pu être conjointement construit sur le site Natura 2000 de la Vallée du Branlin et le bassin d'alimentation du captage des Gondards grâce à un partenariat entre le Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de la région de Toucy (SIAEP de Toucy) et le Pays de Puisaye-Forterre Val d'Yonne (voir article « Ça s'est passé près de chez vous »).

C'est avec satisfaction que se clôt la première campagne de ce projet. Une autre session devrait être proposée dès 2017 et nous espérons que ce dispositif se développera dans les années à venir permettant de contribuer à la préservation de la qualité de notre patrimoine naturel et au maintien d'une agriculture extensive viable.



Jean Massé

Maire de Saints-en-Puisaye

Président du comité de pilotage des sites Natura 2000 de Puisaye

Président du SIAEP de Toucy



Vocabulaire

- docob :
Document d'objectif. Il s'agit du document d'orientation et de gestion d'un site Natura 2000. Il doit être issu d'un dialogue entre les acteurs et usagers du site concerné.

- copil :
Comité de pilotage. Conduit l'élaboration puis la mise en oeuvre du docob.

Chiffres

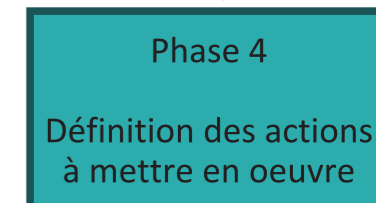
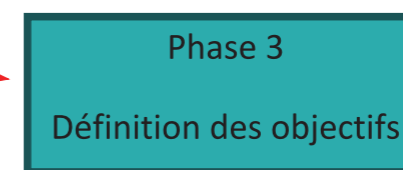
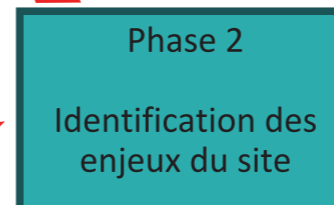
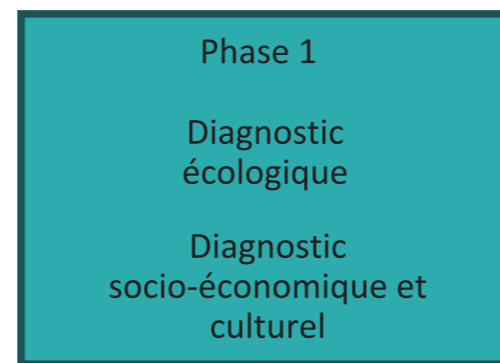
- Dans l'Yonne :

2 des 15 sites icaunais ne sont pas encore pourvus d'un docob. L'un d'eux est en cours d'élaboration.

Décryptage : Comment est élaboré un docob ?

Le docob est élaboré de manière concertée par un copil qui confie à une structure opératrice les tâches administratives et techniques liées à cette élaboration. La structure opératrice mène ensuite ces missions elle-même ou fait appel à un ou plusieurs prestataires (bureau d'étude, association, etc).

Au cours de la démarche, des groupes de travail thématiques sont généralement constitués en tant qu'instances locales de concertation mais également forces de propositions pour le docob.



Les sites Natura 2000 de Puisaye sont tous pourvus d'un docob.

Durée moyenne de l'élaboration : 2 ans

Une fois le docob rédigé, il est soumis à consultation publique puis est approuvé par le préfet.

Le site Natura 2000 passe ensuite à l'étape suivante qui est la mise en oeuvre du docob.

Zoom sur un habitat d'intérêt communautaire

La prairie humide

Code Natura 2000 officiel : 6410

Cet habitat se présente sous la forme d'une prairie constamment alimentée en eau, riche en matière organique et pauvre en nutriments. Il peut parfois être présent sur des sols paratourbeux à tourbeux. Sa végétation est le plus souvent dominée par le Jonc acutiflore (*Juncus acutiflorus*) ou la Molinie bleue (*Molinia caerulea*).

Il s'agit d'un habitat typique des vallées humides de Puisaye qui est associé à l'élevage extensif. Afin de se maintenir en bon état, la gestion la plus adaptée est une fauche tardive sans aucun amendement. Un pâturage peut éventuellement suivre mais doit prendre en compte les sols fragiles.



Prairie humide



Flûteaux fausse-renoncules



Forêt marécageuse en bordure d'étang

Comme toutes les zones humides, cet habitat joue un rôle important dans la régulation des crues et l'épuration des eaux.

Autrefois très répandues, ces prairies humides se font de plus en plus rares (drainage, abandon des parcelles les plus humides, intensification des pratiques, plantation de peupliers, etc). Elles sont présentes sur les sites Natura 2000 des « landes et gâtines » et de la « Vallée du Branlin ».



Lychnis fleur de coucou

Site Natura 2000 des "Étangs oligotrophes à littorelles"

Numéro officiel : FR 2601011

Le site des « Étangs oligotrophes à littorelles » possède une surface de 550 ha partagés sur quatre entités réparties sur cinq communes : Bléneau, Moutiers-en-Puisaye, Saint-Martin-des-champs, Saint-Privé et Treigny.



Berge exondée d'étang

La richesse de ce site réside dans la présence d'habitats naturels d'intérêt communautaire inféodés à certains types d'étangs comme les berges exondées à littorelles ou les forêts alluviales d'aulnes et de frênes (voir lettre d'info n°2 : zoom sur un habitat d'intérêt communautaire).

Le site abrite également un grand nombre d'espèces protégées et/ou d'intérêt communautaire parmi lesquelles nous pouvons citer le Flûteau fausse-renoncule, le Lucane cerf-volant ou encore le Balbuzard pêcheur.